

DÉBOURSÉS DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
EN TRAITEMENTS ET SALAIRES

1965, pour a) les traitements et salaires des fonctionnaires, et b) les services professionnels et spéciaux?

Question n° 441—M. Godin:

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie et de la Production de défense):

Quel montant le ministère de l'Industrie a-t-il déboursé au cours des années 1962, 1963, 1964 et

Année financière finissant le:

31 mars 1962
31 mars 1963
31 mars 1964

Traitements et salaires	Services profes- sionnels et spéciaux
----------------------------	--

Administration du Ministère
Payés au moyen des fonds transférés du
ministère du Commerce
Traitement du Ministre

La Loi sur le ministère de l'Industrie est entrée en vigueur en juillet 1963.

\$ 174,150	\$ 14,007
\$ 269,217	\$ 9,406
\$ 10,282	—

Total figurant aux Comptes publics
(19-3)

\$ 453,649	\$ 23,413
------------	-----------

31 mars 1965

Administration du Ministère
Traitement du Ministre

\$ 2,578,454	\$ 126,223
15,000	—

Total figurant aux Comptes publics
(19-4)

\$ 2,593,454	\$ 126,223
--------------	------------

Les chiffres énumérés ci-dessus ne comprennent ni le coût des services de conseillers et de services administratifs, assurés gratuitement par le ministère de la Production de défense, ni le coût des services assurés gratuitement par d'autres ministères du gouvernement.

[Traduction]

LES PROVINCES MARITIMES—L'ENTREPOSAGE
DES CÉRÉALES DE PROVENDE

Question n° 444—M. Fairweather:

1. Au cours de l'année 1965, quelle quantité de grain de provende a-t-on entreposée dans le port d'Halifax en vue de leur utilisation par les cultivateurs des provinces Maritimes durant l'hiver de 1965-1966?

2. Selon les estimations, existe-t-il actuellement à Halifax une réserve de grain de provende suffisante pour être répartie entre les cultivateurs des provinces Maritimes?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts):

1. 2,150,000 boisseaux.

2. Les approvisionnements sont jugés insuffisants pour satisfaire à tous les besoins des provinces Maritimes cet hiver. Toutefois les tarifs de transport par rail, à partir de Lakehead jusqu'aux destinations dans les provinces Maritimes, sont compatibles avec les tarifs ordinaires de transport par eau.

LES PRÊTS DE LA COMMISSION D'AIDE
À LA RÉADAPTATION

Question n° 463—M. Hales:

1. Combien de prêts consentis aux fabricants de pièces automobiles ont été approuvés par la Commission d'aide à la réadaptation, du ministère de l'Industrie, depuis l'établissement de ce programme de prêts?

2. A qui ces prêts ont-ils été consentis?

3. Combien de ces prêts ont été consentis pour l'achat de terrains et de bâtiments?

4. Combien ont été consentis comme fonds de roulement, ou pour l'achat de machines et d'équipement?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):

1. Sept (7) prêts ont été approuvés.

2. Les activités de la Commission d'aide à la réadaptation, en ce qui concerne les emprunteurs sont de nature confidentielle, et les noms des solliciteurs, ainsi que les conditions des prêts, sont considérés comme confidentiels pour des raisons d'ordre commercial. En conséquence, ce serait contraire à l'intérêt public de divulguer ces renseignements.

3 et 4. Les sept (7) prêts ont été consentis comme fonds de roulement, et pour l'achat de machines et d'équipement. En outre, trois (3) de ces prêts ont été consentis pour l'achat de terrains et de bâtiments.

LES ANCIENS COMBATTANTS BÉNÉFICIAIRES
DE PENSIONS

Question n° 474—M. Laprise:

1. Combien d'anciens combattants sont actuellement bénéficiaires d'une pension du gouvernement?

2. De ce nombre, combien reçoivent, a) moins de 10%, b) de 10% à 20%, c) de 20% à 30%, d) de 30% à 40%, e) de 40% à 50%, f) de 50% à 60%, g) de 60% à 70%, h) de 70% à 80%, i) de 80% à 90%, j) de 90% à 100%, de la pension maximum, k) la pension maximum?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. Le 30 septembre